

Ecole maternelle publique Robert Lossois
Compte-rendu Conseil d'école du 6 novembre 2023

Membres présents : Marie Lalouette (directrice, TPS-PS), Isabelle Réchaussat (enseignante GS), Anne-Marie Poirier (enseignante PS-MS), Marie-France Ferret (maire de la commune) ; Aude Poirier (adjointe aux affaires scolaires), Pascal Derville (conseiller municipal), Anna Le Pivert (parent), Yoann Aubry (parent), Nicolas Haulbert (parent), Laëtitia Martel (parent)

Membres excusés : Léa Edde (enseignante TPS-PS) ; Florent Le Moing Gutter (parent)

1. Présentation de l'équipe pédagogique :

Marie Lalouette a pris la suite d'Anne Roussel à la direction de l'école. Elle a une classe de TPS-PS. Elle est remplacée par Léa Edde lors des jours de direction d'école.

Anne-Marie Poirier a une classe de PS-MS.

Isabelle Réchaussat a une classe de GS

2. Répartition et organisation pédagogique :

Classe	Effectif	Commentaires
TPS-PS	20 (4 TPS+15 PS+1 élève en inclusion) +7 TPS en janvier	1 élève en inclusion avec AESH
PS-MS	24 (5 PS + 19 MS)	
GS	24	1 élève en attente d'AESH
Total	68 (75 en janvier)	

3. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves :

Une bonne participation des parents : 61,98%

Elus titulaires	Suppléants
Anna Le Pivert	Nicolas Haulbert
Yoann Aubry	Laëtitia Martel
Florent Le Moing Gutter	

4. Présentation des projets pédagogiques

Thématique de l'année : fruits, légumes et petites bêtes du jardin. Plusieurs projets seront donc en rapport avec ce thème.

- Semaine du goût : dégustations et recettes en lien avec des fruits d'automne
- Cinécole : 3 projections (une par trimestre) sur St Malo pour toute l'école
- Abonnements : 2 classes ont un abonnement Ecole des loisirs + prix des Incorruptibles
- MS-GS : sortie en bus de ville au marché de St Malo pour acheter des légumes.

- TPS-PS : correspondance avec une classe de Dax
- La Bretagne à l'heure du conte : lecture de contes en langue étrangère par parents (décembre 2023)
- Téléthon 2023
- Jardin : plantation de bulbes ? Préparation de semis (bombes de graines), plantation, repiquages.
- Jardin : collaboration avec des maraîchers de St Père Marc en Poulet ?
- Elevage papillons ou coccinelles

5. **Coopérative scolaire**

	Débit	Crédit
Solde créditeur au 01/09/2023		21,72 €
Souscriptions volontaires OCCE		216,00 €
Adhésion+assurance OCCE +licence compta	193,10 €	
Solde		44,62 €

6. **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a besoin d'être modifié pour se mettre en conformité avec le règlement départemental ainsi que les conditions sanitaires.

La mairie indique qu'il faut que le règlement de la cantine soit en adéquation avec celui de l'école concernant les admissions.

Voir annexe.

Vote du règlement intérieur :

Pour	Contre	Abstention
Unanimité		

7. **Organisation du temps scolaire**

Notre école bénéficie d'une dérogation à l'organisation du temps scolaire "semaine de 4 jours". Cette dérogation arrive à échéance à la fin de l'année scolaire 2023-2024.

La mairie souhaite poursuivre cette organisation de la semaine sur 4 jours et le conseil d'école doit émettre un avis.

Avis du conseil d'école :

Pour	Contre	Abstention
Unanimité		

8. **État des locaux, travaux, équipement**

Produit pour le nettoyage du sol à revoir : toutes les traces de pas restent. Le passage de l'autolaveuse en août n'a rien apporté.

Travaux demandés	Réalisation
Ajout de serrures sur des portes pour empêcher la divagation d'un élève présentant des troubles du comportement (risque de fugue, de détérioration du matériel)	Fin octobre 2023
Ajout d'un système de fermeture pour des portes coulissantes	Fin octobre 2023
Abaissement des bancs et des porte-manteaux destinés aux TPS et PS	Fin octobre 2023
Réparation d'un joint sur une porte salle GS	Fin octobre 2023
Réparation du carrelage dans les toilettes entre la salle de motricité et une salle de classe	Non réalisé
Remise en état du cabanon de jardin	Demandé

Demande d'équipement	Réponse mairie
Installation de rideaux occultant pour préparer un dortoir dans la salle inoccupée.	A voir si réel besoin. Devis très très cher.
Achat de couchettes pour les futurs TPS arrivant en janvier.	Achats réalisés. Livraison effectuée
Ordinateur pour la classe TPS PS	En discussion pour le budget 2024 de la commune.
Vidéoprojecteur	
3 tablettes (une par classe)	

9. Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)

Le PPMS est en cours de mise à jour. Mme Lalouette a rencontré le lieutenant Mével, de la brigade de gendarmerie de Chateauneuf-Cancale. Il a fait des recommandations quant aux lieux et à la formation des adultes de l'école.

Un exercice incendie a eu lieu le 28 septembre 2023. Le niveau sonore de l'alarme n'était pas assez fort. La mairie va voir avec le prestataire. Installation prévue avant la fin de l'année 2023 .

Un exercice intrusion est prévu le jeudi 23 novembre 2023.

La mairie a demandé au prestataire d'étudier l'installation d'un système sonore et visuel d'alerte, différent évidemment de l'alarme incendie, pour le cas d'intrusion.

Un exercice avec évacuation en commun avec l'école élémentaire est en cours d'élaboration avec la gendarmerie. Il aura lieu au printemps.

10. Question diverses

« Au niveau des toilettes, comment faire pour respecter le besoin d'intimité des enfants ? »
 -Réponse : Tous les WC sont équipés de toilettes individuelles pouvant se fermer. L'équipe de l'école sensibilise chaque jour au respect de l'intimité, au respect du corps d'une manière générale.

L'équipe enseignante voudrait pouvoir accéder à la bibliothèque de manière plus fréquente. Actuellement, une seule classe peut se rendre une semaine sur deux à la

bibliothèque. Mme Lalouette demande à accéder sans la présence de personnel mairie ou bénévole.

-Réponse de la mairie : L'adjointe dédiée au service de bibliothèque n'est pas favorable à rendre possible cet accès. Mais s'engage à augmenter le nombre de créneaux dès janvier.

Un parent élu fait part de son souhait d'améliorer la répartition des enfants aux tables de cantine pour éviter qu'un enfant de maternelle se retrouve seul à une table avec des élèves de l'élémentaire. Elle propose d'envisager de mettre au moins deux enfants de maternelle et plutôt sur le mode du « qui veut bien y aller ». La mairie l'invite à contacter le responsable de la cantine pour lui faire part de ces remarques.

De même, ce parent fait part de sa déception quant à la gestion du passage de l'école à la cantine et inversement (enfants non comptés et des enfants peuvent être oubliés ou emmenés à l'école Ste Anne par erreur).

Réponse de la mairie :À la suite des inversions d'école avec l'arrivée de nombreux nouveaux enfants un système de bracelet a été mis en place pour les petits, de plus le comptage est mis en place.

Prochaines dates du conseil d'école :

Jeudi 22 février 2024

Jeudi 27 juin 2024

La directrice
Mme Lalouette

La secrétaire de séance
Mme Poirier